

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 25 Février 2020.

Date de convocation : 17/02/2020

Date d'affichage : 17/02/2020

Nombre de conseillers : 11

L'an deux mil vingt le Mardi 25 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : Sylvie GEGU

Était absent non excusé : NÉANT

VOTE	
Présents	: 10
Procurations	: 1
Nombre de votant	: 11
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MALIN Anne-Sophie a été élue secrétaire de séance.

CENTRE DE LOISIRS

RAPPORTEUR : MALIN Anne-Sophie

EXPOSE : Les camps d'été approchent, il nous faut délibérer sur les différents camps proposés et leurs tarifs.

Séjours 6-8 ans Multisports du 06 au 10 Juillet, 16 places à La Jaille-Yvon (49)

Coût Famille QF <1000 = 95€

Coût Famille QF >1000 = 100€

Séjours 3-5 ans Nature du 15 au 17 Juillet, 12 places à Ambrières les Vallées (53)

Coût Famille QF <1000 = 55€

Coût Famille QF >1000 = 60€

Séjours 6-11 ans Caisses à savon du 20 au 24 Juillet, 9 places à Pré en Pail (53)

Coût Famille QF <1000 = 95€

Coût Famille QF >1000 = 100€

PROPOSITION : Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider les différents tarifs.

DÉCISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 mars 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline.

